



# PROCÈS-VERBAL

Date: 22 septembre 2025

Heure: 18 h 30

Séance ordinaire en présentiel formule hybride

### En présence de

Valérie Tremblay Direction	Р	Jonathan Alarie Président	Р	Véronique Faucher Vice-Présidente	Р
Kathleen Jacob Secrétaire	Р	Marie-Ève Brière Enseignante NDA	Р	Andréanne Hull Enseignante NDR	Р
Chantal Croteau Enseignante NDR	Р	Annie Boisclair Enseignante orthopédagogue NDR	Р	Véronik Mercier Service de garde NDR	Р
Mickaël Hardy Parent NDR	Р	Karine Lacroix Parent NDR	Р	Jacinthe Doyon-Goyette Parent NDR	Р
Anne Leduc-Séguin Substitut	А	Cindy Picard Substitut	Р	Julie Gagnon Substitut	Р

#### 1. Ouverture et mot de bienvenue

## 1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 18h30.

#### 1.2. Présentation des membres

Chaque membre se présente. Nous avons de nouvelles personnes et nous sommes très heureux de leur implication au sein du conseil d'établissement. Mesdames Jacinthe Doyon-Goyette et Annie Boisclair sont des nouvelles membres.

## 1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par le président et quelques points sont ajoutés au varia.

Proposé par Véronique Faucher, appuyé par Andréanne Hull d'adopter l'ordre du jour.

> Résolution 2025-09-22-04



#### 1.4. Adoption du procès-verbal du 10 juin 2025

Aucune modification à apporter.

Proposé par Chantal Croteau, appuyé par Mickaël Hardy d'adopter le procès-verbal.

#### > Résolution 2025-09-22-05

#### 2. Ouverture (suite)

#### 2.1. Adoption des règles d'élection

La direction explique les procédures pour les élections.

Proposé par Karine Lacroix, appuyé par Marie-Ève Brière d'adopter les règles d'élection.

#### > Résolution 2025-09-22-06

#### 2.2. Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur

Madame Valérie Tremblay se propose comme présidente d'élection et avant de nommer un scrutateur, Madame Tremblay demande s'il y a des propositions de candidature pour le poste de présidence. Madame Karine Lacroix est proposée mais elle refuse. Monsieur Jonathan Alarie est également proposé.

Proposé par Mickaël Hardy, appuyé par Andréanne Hull de nommer un président d'élection et un scrutateur.

#### Résolution 2025-09-22-07

## 2.3. Élection de la présidence

Monsieur Jonathan Alarie accepte le rôle de président pour une deuxième année consécutive.

Proposé par Karine Lacroix, appuyé par Chantal Croteau, de nommer Monsieur Alarie président.

#### Résolution 2025-09-22-08

## 2.4. Élection de la vice-présidence

Madame Véronique Faucher accepte le rôle de vice-présidente pour une deuxième année consécutive.

Proposé par Jacinthe Doyon-Goyette, appuyé par Annie Boisclair de nommer la viceprésidence.

#### Résolution 2025-09-22-09





#### 2.5. Mot de la présidence

Monsieur Jonathan Alarie se dit très heureux de poursuivre son mandat en tant que président.

### 2.6. Candidature pour les membres de la communauté

Discussion entre les membres afin de trouver des candidats qui auraient de l'intérêt pour un poste dans notre conseil d'établissement en tant que membre de la communauté. Un suivi sera effectué lors de la prochaine rencontre.

#### 2.7. Calendrier des rencontres du conseil d'établissement

Toutes les rencontres auront lieu à 18 h 30 à Notre-Dame-du-Rosaire en formule hybride.

Les dates déterminées sont les suivantes :

- 27 octobre 2025
- 1er décembre 2025
- 19 janvier 2026
- 10 mars 2026
- 13 avril 2026
- 9 juin 2026

#### 3. Adopter

## 3.1. Rapport annuel (LIP art. 82)

Le président nous fait la lecture de son mot adressé aux parents dans le rapport annuel. Celuici sera disponible sur la page internet des écoles. Madame Valérie Tremblay présente le rapport et explique que les objectifs du PEVR ne sont pas les mêmes que les cibles du projet éducatif. Un des principaux objectifs est d'assurer un milieu sain et sécuritaire pour les élèves et le personnel.

Proposé par Annie Boisclair, appuyé par Jacinthe Doyon-Goyette d'adopter le rapport annuel.

#### > Résolution 2025-09-22-10

## 3.2. Budget du CÉ (réclamation/frais et fonctionnement) (LIP art. 66)

Mme Tremblay explique qu'il n'y a aucune rémunération pour les membres du conseil d'établissement. Cependant, des frais de transport et de garderie peuvent être remboursés. Il est convenu d'effectuer les demandes de remboursement en deux temps précis.





- AVANT le 20 décembre pour les frais de septembre à décembre.
- AVANT le 1<sup>er</sup> juin pour les frais de janvier à mai.

Proposé par Véronik Mercier, appuyé par Julie Gagnon d'adopter le budget du CÉ.

#### > Résolution 2025-09-22-11

#### 4. Approbation

#### 4.1. Demande de publicité (LIP art. 93)

Une demande a été soumise à la direction en vue de promouvoir les services d'une orthophoniste exerçant en pratique privée. Cette initiative vise à mieux faire connaître les services disponibles auprès des parents et à favoriser l'accès à des soins spécialisés en orthophonie. Considérant le manque d'information ainsi que l'impartialité de cette demande vis-à-vis d'autres entreprises offrant le même service, les membres concluent de refuser cette demande.

Proposé par Mickaël Hardy, appuyé par Marie-Ève Brière de refuser la demande de publicité.

#### > Résolution 2025-09-22-12

## 4.2. Éducation à la sexualité (thèmes qui seront enseignés)

Madame Tremblay explique aux membres qu'elle n'est plus tenue de demander leur approbation car les contenus en éducation à la sexualité sont maintenant obligatoires pour tous, du primaire jusqu'à la fin du secondaire.

## 5. Appuyer

## 5.1. Formation pour les membres du CÉ (LIP art. 53)

Dans le cadre de leur intégration, les nouveaux membres sont informés que des formations sont obligatoires et font partie de leur nouveau mandat. Par ailleurs, il est fortement recommandé aux membres déjà en poste de revisionner ces formations.

## 6. Consultation/Information

## 6.1. Organisation du service de garde NDA (LIP 256 convenir des modalités)

La direction informe les membres que la technicienne du service de garde de NDA est présentement en arrêt de travail. Le service de garde compte dorénavant une seule employée qui doit assurer le service lors des journées pédagogiques.

Pour la journée pédagogique du 19 septembre, les parents ont été informés de la situation et ont été invités à retirer leur enfant du service, si une autre option était possible pour eux, afin





de diminuer le ratio de l'éducatrice. De plus, les heures de service ont été modifiées, réduisant la fermeture à 15h00.

Nous poursuivons les opérations selon les modalités actuelles en attendant le retour de la technicienne. Il est essentiel de respecter les règles établies et de consigner rigoureusement toutes les actions effectuées, permettant ainsi de démontrer clairement les interventions réalisées et d'assurer la continuité des services.

# 6.2. Déroulement de nos CÉ : réflexion afin de respecter le temps alloué aux rencontres

Bien que les idées de chacun méritent d'être entendues et considérées, il est important de demeurer concis dans nos interventions. Cela permet de respecter le temps alloué et de maintenir l'efficacité des rencontres. Il est convenu de fixer un temps précis pour chacun des sujets traités à l'ordre du jour.

# 6.3. Fonds à destination spéciale (pour soutenir les activités de l'établissement) (LIP art. 94 et 110.4) Campagne de financement suivi

La direction présente le budget de la campagne de financement. Nous débutons l'année avec un montant de 13 184 \$. Après le coût des activités de la rentrée pour les deux milieux, soit 5 329 \$ le solde est actuellement de 7 357 \$. Il est suggéré de présenter les dépenses lors de chacune des réunions.

Lorsqu'une demande de projet est soumise, toutes les informations pertinentes et une estimation des coûts doivent être présentées aux membres. Les demandes incomplètes pourraient entrainer un refus de la proposition. Nous pouvons conclure qu'une campagne de financement sera nécessaire afin d'absorber les coûts liés à nos activités durant l'année scolaire.

#### 7. Vécu-école

## 7.1. Mot du représentant au comité de parents

Mme Karine Lacroix est la nouvelle membre du comité de parents. Il n'y a pas eu de rencontre depuis la rentrée scolaire.

## 7.2. Mot de la technicienne en service de garde

En lien avec les places restreintes et le manque de main-d'œuvre, le 3e cycle n'aura pas accès au service de garde à NDR encore cette année. On compte une légère baisse de la clientèle au service des dîneurs. Présentation des nouveaux tarifs où l'on constate une légère augmentation. Les parents qui ont un solde dû seront refusés.





Madame Véronik Mercier explique qu'elle a inscrit son service de garde à un concours du programme bleu blanc bouge qui pourrait lui faire gagner une bourse qui servirait à l'achat d'équipement de sport ou payer les frais d'un entraineur.

#### 7.3. Mot des enseignantes

Du côté de NDR, on nous partage que la surveillance au niveau des récréations était plutôt difficile. Le bon coup de cette année est l'utilisation de radio émetteur durant la période de surveillance ce qui fait en sorte de toujours être en contact avec quelqu'un à l'intérieur, dans ce cas-ci un TES ou la secrétaire. Les élèves et le personnel ont vécu une très belle rentrée scolaire.

Pour NDA, une superbe rentrée avec des jeux gonflables et une petite fermette. Le retour des cours de musique avec Madame Andréanne fait le bonheur de tous. Lors du rassemblement des journées de la culture le 3 octobre prochain, les élèves de Vassan iront rejoindre les élèves à Sullivan.

# 7.4. Mot de la direction : semaine du personnel de soutien (22 au 26 septembre)

Madame Valérie Tremblay souligne la semaine du personnel de soutien et mentionne le changement de date, car habituellement celle-ci a lieu au mois d'avril. Elle se dit également fière du lancement de la rentrée scolaire, de ses équipes et du projet CAR qui est déjà relancé.

#### 8. Varia

## 8.1. Demande d'une enseignante pour une activité

Une enseignante du 3e cycle de NDR relance sa demande d'activité de confection de bonbonnière, en vue d'enrichir les paniers de Noël pour les plus démunis de notre communauté. La demande est acceptée par les membres.

#### 8.2. Photo d'école

Une question a été soulevée concernant le besoin éventuel de bénévoles pour la prise des photos scolaires. En ce qui concerne NDA, le personnel de soutien en poste est suffisant pour encadrer les 4 classes. Pour NDR, une communication a été envoyée aux parents afin de recruter deux bénévoles pour chacune des journées prévues.

#### 8.3. Exercice incendie

L'exercice s'est très bien déroulé à NDR. Les enfants ont été très réceptifs comme à l'habitude. Un arrimage est prévu avec la direction, les ressources matérielles et les recommandations des services d'urgence.





#### 9. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20 h 31.

Proposé par Véronique Faucher, appuyé par Véronik Mercier,

Résolu à l'unanimité la levée de l'assemblée.

> Résolution 2025-09-22-13

Président :	Président :	Jonathan	Alarie
-------------	-------------	----------	--------

Directrice: Valerie Fremblay